

2024, année des congrès et des AGs

Lors des journées confédérales des animateurs à la vie syndicale des 23 et 24 janvier 2024, notre Secrétaire Générale a fixé 3 objectifs prioritaires en termes de vie syndicale :

- * Enjeu électoral avec les élections TPE de la fin 2024 ;
- * L'accueil des nouveaux·elles adhérent·es en travaillant aussi sur « le panier percé » ;
- * Faire de 2024, l'année des congrès et des assemblées générales de syndicats.

C'est ce troisième point qui va nous intéresser dans ce questionnaire.

Une des raisons pointées dans notre défaite sur la mobilisation contre la réforme des retraites est notre manque d'organisation.

Afin de renforcer nos capacités à construire un rapport de force, la Confédération invite donc l'ensemble des syndicats à tenir leur congrès ou une assemblée générale en 2024.



Bien sûr, un des objectifs est de conforter et consolider les directions syndicales, mais ce moment démocratique doit être aussi le moment de réaffirmer nos orientations communes et les revendications locales.

Dans le cadre de son comité général, l'Union Départementale 71, vous propose donc de répondre à ce questionnaire nous permettant ensemble de répondre au mieux à cette priorité 2024.

Syndicat :	Fédération :	
Adresse électronique du syndicat :		
Date du dernier congrès :	Date de la dernière assemblée générale :	
Nom du·de la Secrétaire Général·e :	du∙de la trésorièr∙ière :	
Le CoGiTiel est-il à jour de ces deux noms	très importants ? :	
Les statuts déposés en mairie du siège du	ı syndicat sont-ils à jour de ces deux noms à minima ? :	
Vos comptes ont-ils été publiés pour les t	rois dernières années ? :	
Par quel biais avez-vous publié vos comp	tes financiers (site, dreets, site UD, autres) ? :	
Date des dernières élections professionne	elles :	
Avez-vous transmis une copie des Cerfas	(privé) ou Arrêté (public) à l'UD ? :	
Avez-vous mis à jour CoGiTiel pour la con	naissance de nos élu∙es CGT ? :	
Pour le privé, la nomination du DS c'est fa	ait par l'UD, la FD, l'UL, ou le syndicat ? :	
Nom du Délégué Syndical :		

Si vous ne savez pas répondre à ce questionnaire spontanément ou en ressortant les documents rangés au syndicat, alors comme le dit notre Secrétaire Générale, votre vie syndicale doit être une priorité en 2024.

L'UD 71 peut vous aider à mettre à jour l'ensemble de ces informations et de ces documents.

Merci d'avoir répondu à ce questionnaire, pour nous le transmettre, plusieurs solutions :

- Rapportez le jour du Comité Général.
- Scanner le et envoyer à l'adresse : viesyndicale.udcgt71@outlook.fr
- Répondez en ligne au questionnaire sur le site UD 71 : https://www.ud71.cgt.fr/